COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 18 NOVEMBRE 2016

Le dix huit novembre deux mille seize à 20 H 00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du Maire, Mr Daniel Pasquier.

<u>Etaient présents</u>: Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mr Philippe PAILLARD, Mr Pierre-Albert VIONNET, Mr Joël LORIN, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Pascal REGARD, Mr Didier PREVALET

<u>Etaient absents excusés</u>: Mme Céline JEANNOT qui a donné procuration à Mr Daniel PASQUIER, Mme Nicole THOMET, Mr Florent ROBBE qui a donné procuration à Mr Didier PREVALET, Mme Virginie CUENIN qui a donné procuration à Mr Joël LORIN, Mme Caroline JEANNINGROS.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

Le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du Jour. Unanimité

Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu du conseil municipal du 14 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Décision du maire :

Le Maire fait part des différentes ventes sur lesquelles la commune n'a pas usé de son droit de préemption.

1. Désignation d'un nouveau référent communal de sécurité routière :

Suite à la démission de Mme RABILLAUD, il y a lieu de nommer un nouveau délégué à la sécurité routière. Mr PASQUIER est nommé à l'unanimité.

2. Demandes de subvention :

L'Association Galipettes et Sucre d'Orge et la Maison Familiale Rurale de Semur en Auxois sollicitent l'aide de la commune. Demandes rejetées à l'unanimité.

3 Demande vente de restauration ambulante :

Une autorisation de vente de hamburger en restauration ambulante a été adressée à la commune. Les jours de disponibilité seront soumis au candidat et le droit de place est fixé à 50 € mensuel. Unanimité.

Arrivée de Mr PAILLARD à 20 h 30.

4. Fusion de la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs avec la Communauté de Communes des Hauts du Doubs : composition du Conseil Communautaire :

L'arrêté de fusion des deux Communautés de Communes a été prononcé par le préfet.

La nouvelle Communauté de Communes des Lacs et des Montagnes du Haut Doubs serait composée de 32 communes. Devraient y siéger 45 ou 49 délégués.

Les actuels délégués seront destitués et les nouveaux devraient être nommés par les Conseils Municipaux. Apparaît alors un déni de démocratie de la part de l'état dans les communes de plus de 1000 habitants dans lesquelles les délégués ont été élus lors des municipales.

Le Conseil donne délégation au Maire pour intenter une action en justice contre ce fait, si besoin. Unanimité.

5. Tarifs 2017:

Les tarifs 2016 sont reconduits sauf celui des commerces ambulants qui passe à 50 € par mois. Unanimité

6. Décision modificative du Budget Zone Artisanale et du Budget Général :

Monsieur le Maire indique la nécessité de procéder à des mouvements de crédits au Budget Zone Artisanale et Budget Général.

Unanimité.

7. Déneigement :

M. TRÖBS n'a pas souhaité renouveler son contrat de travail. Par conséquent la commune, en souseffectif cet hiver, se voit dans l'incapacité d'effectuer le déneigement chez les particuliers. Un courrier leur sera adressé.

Unanimité

8. Devis PROFEN:

Un devis a été présenté pour le changement d'une partie des fenêtres de l'auto école. Celle-ci en prendrait 2274, 40 € à sa charge et la commune 2940, 60 €.
Unanimité

9. Demande salle pour activité de gymnastique douce :

Les éléments apportés ne permettent pas la prise de décision qui est reportée.

10. Secours sur les pistes de l'espace nordique :

Le Conseil accepte à l'unanimité le plan de secours proposé.

11. Questions diverses:

- CAP 25 : Le Maire Fait part des orientations du Conseil Départemental, présentées par Mme Christine BOUQUIN.
- Bilan « Art en Chapelle » : l'association a dressé le bilan financier de la manifestation et une lettre de remerciement pour le soutien apporté.
 - La Municipalité fait part de son indignation pour l'œuvre exposée (« l'Invisible ») mais tient à souligner sa satisfaction quant à la prestation du « médiateur » qui était passionné et passionnant et dont la prestation et les explications historiques ont ravi les visiteurs.
- Espace les Vallières : Les employés municipaux ont réalisé un très beau travail dans l'aménagement des toilettes de la nouvelle salle de réunion située à l'étage.
- Assainissement : Mr FERCOT fait part des avancées du dossier de la future station d'épuration des Longevilles Mt d'Or et des problèmes de débordements des collecteurs rencontré cet été.
- SCOT [Schéma de Cohérence Territoriale] : Une réunion a eu lieu où a été abordé le sujet des « services dans les villages » : transports (bus, train..), poste ...
- Redevance Incitative : les tarifs annoncés seront ceux proposés au vote lors de la prochaine Assemblée Générale. Ils couvrent le budget prévisionnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35.

Le Secrétaire de Séance,

Marie-Hélène TRIMAILLE

Daniel PASQUIER

Le Maire,